



Les proximités, un fondement de la bonne gouvernance territoriale ?

Cas de l'écosystème arganier, EDMAN, H.*

* Enseignant chercheur, membre permanent du laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences économiques (LERASE), Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales /Université Ibn Zohr., edman.h@uiz.ac.ma

Date de soumission : 28/02/2022

Date d'acceptation : 24/04/2022

Résumé :

L'écosystème arganier sollicite un grand nombre d'intervenants, de formes différentes. Plus de 800 coopératives (dont 375 de transformation), 450 sociétés et une trentaine d'institutions locales, nationales et internationales. Face à cette hétérogénéité, de formes mais également d'intérêts, l'article propose un nouveau regard sur la gouvernance des systèmes arganeraies. Une analyse par approche « proximate » afin de situer la question de gouvernance au croisement des dynamiques de développement et des relations de proximité mobilisées par les interactions entre les acteurs locaux. Comment les co-constructions territoriales, des acteurs plus « proches », génèrent du développement local, durable, équitable et résilient ?

En mobilisant le concept de proximité ainsi que ses différentes acceptions, spatiale, organisationnelle et cognitive, nous identifions, tout d'abord, les distances inter-acteurs. Ensuite, nous analysons l'impact de ces proximités/distances sur le mode de gouvernance des systèmes localisés d'arganeraies.

Le niveau des proximités justifie le caractère concertatif ou conflictuel des interactions des acteurs de l'arganeraie. Des référentiels cognitifs trop proches, sont nécessaires pour l'efficacité du processus de gouvernance. Les distances, particulièrement cognitives et organisationnelles sont à raccourcir, parfois ajuster, pour favoriser des processus collectifs, d'action, d'innovation, de réflexion et de conception, fédérateurs et efficaces.

Mots- clés : Gouvernance territoriale, écosystème, proximité cognitive, proximité spatiale, proximité organisationnelle, développement local.

Proximities, a foundation for good territorial governance? Case of the argan ecosystem,

Summary :

The argan ecosystem solicits a large number of stakeholders, of different forms. More than 800 cooperatives (including 375 processing), 450 companies and around thirty local, national and international institutions. Faced with this heterogeneity, of forms but also of interests, the article offers a new look at the governance of argan systems. An analysis by “proximist” approach in order to situate the question of governance at the crossroads of the dynamics of development and the relations of proximity mobilized by the interactions between the local actors. How do territorial co-constructions, with “closer” actors, generate local, sustainable, fair and resilient development?

By mobilizing the concept of proximity as well as its different meanings, spatial, organizational and cognitive, we first identify the inter-actor distances. Then, we analyze the impact of these proximities/distances on the mode of governance of localized argan systems.

The level of proximity justifies the concerted or conflicting nature of the interactions of the actors of the argan tree. Cognitive repositories that are too close are necessary for the effectiveness of the governance process. Distances, particularly cognitive and organizational, need to be shortened, sometimes adjusted, to promote collective processes, action, innovation, reflection and design, unifying and efficient.

Key words: Territorial governance, ecosystem, cognitive proximity, spatial proximity, organizational proximity, local development.

Introduction :

Selon les dernières statistiques du ministère de l'agriculture¹ et de l'ODCO², le nombre des coopératives de la filière d'argane est en croissance continue. L'écosystème autour de l'arganier capte actuellement, plus de 800 coopératives et plus de 450 sociétés et autres structures de transformation, des milliers d'adhérents et 2 millions d'ayants droit en milieu rural. A ces acteurs locaux, s'ajoute une panoplie d'institutions, de formes juridiques et organisationnelles différentes et de compétences, finalités et étendues territoriales distinctes.

La diversité et surtout l'hétérogénéité des acteurs parties prenantes de l'arganeraie fait apparaître un enjeu, d'importance cruciale. Celui de la forme de gouvernance qui permet de mieux gérer les divergences et les distances et de faire des échanges, des interactions mutuelles et des réseaux d'acteurs, un vrai vecteur de développement équitable et durable.

Les travaux de recherche sur le développement socio-économique des arganeraies ont longuement traité la question, en se basant sur différentes approches scientifiques : « gestion durable », « gestion écologiquement viable », « gestion écosystémique », « gestion intégrée » et d'autres (Krichi, 2017). Une des spécificités de l'arganeraie, en tant que système de production ancré dans un territoire, est la multitude des intervenants. Les référentiels des acteurs du système sont généralement distants et hétérogènes.

Bien que les distances et les relations sociales influencent, dépendamment du mode de gouvernance, les processus de développement économique de l'arganeraie, les proximités ne sont jamais prises en compte dans l'analyse.

Depuis les années 80, la notion de « proximité » est au cœur de maints travaux de recherche, et objet de plusieurs publications, notamment de l'économie et de l'économie géographique. Les études empiriques sur la proximité démontrent le caractère polysémique de la notion, et prouvent qu'il ne s'agit pas uniquement d'un fait spatial, purement l'inverse de la « distance ».

¹ Statistiques du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Consultées le 30/03/2022 sur la page au lien :

<https://www.agriculture.gov.ma/fr/filiere/arganier..>

² Statistiques du 31/12/2020, de l'Office du Développement de la Coopération. Consultées le 30/03/2022 sur la page au lien :

<http://www.odco.gov.ma/fr/content/situation-au-31-d%C3%A9cembre-2020>

La durabilité de l'écosystème arganeraie et la sauvegarde des intérêts de ses parties prenantes, demandent, en plus des distances spatiales les plus réduites et des formes organisationnelles les plus cohérentes et fonctionnellement complémentaires, des représentations sociales proximales des acteurs locaux.

Tout en mobilisant les éléments constitutifs de l'approche par proximités, nous allons essayer de comprendre et d'analyser la forme de gouvernance de l'écosystème arganier. Tout d'abord, nous identifions les référentiels cognitifs des parties prenantes, en se basant sur les outputs d'une étude menée aux années 2013 et 2014, auprès des acteurs de l'arganeraie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul (Chamikh et al., 2015). Ensuite, nous creusons l'analyse par la mise en relation des proximités spatiales, organisationnelles et cognitives, pour mieux saisir l'impact des proximités sur l'efficacité des interactions réciproques des acteurs de l'arganeraie, et conséquemment sur la réussite ou l'échec des projets autour de l'arganier.

Ce papier distingue deux parties. La première (1) a pour objectif de concilier la notion de gouvernance et celle de la proximité, en se focalisant surtout sur le rôle que peuvent jouer les relations de proximités sur les différents processus de développement local, notamment de gouvernance. La deuxième partie (2), répond particulièrement aux interrogations suivantes : Quelles sont les distances cognitives entre les différents acteurs de l'arganeraie ? et par rapport à quelle base cognitive ? Comment la proximité cognitive impacte-t-elle les structures de gouvernance territoriale ? Comment les proximités spatiale et organisationnelle contribuent à créer et maintenir des référentiels cognitifs proximaux, au profit de la bonne gouvernance et au cœur des dynamiques de développement local, durable et résilient ?

1. Proximités et gouvernance

Plus les distances (géographiques, culturelles, d'organisation, cognitives, etc.) entre acteurs locaux sont réduites plus la gouvernance et les interactions respectives prennent de nouvelles formes, favorables à un développement local durable, ainsi qu'à la co-construction d'un territoire résilient et équitable vis-à-vis tous les acteurs locaux.

Un réseau d'acteurs à positionnements proches par rapport au territoire, font de ce dernier un lieu de conception et de construction des projets collectifs et d'articulation des relations sociales entre acteurs locaux et extra-locaux. Bien que la gouvernance territoriale porte aussi sur des formes conflictuelles et des interactions poussant plus vers des résistances aux changements et aux nouveautés, voire même des blocages, nous nous limitons dans cet essai d'analyse, particulièrement aux opportunités de coopération et de construction collective du territoire de l'arganeraie.

En fait, les proximités permettent la diffusion spatiale des expériences, des savoirs et des innovations. Ces échanges peuvent marquer une rupture du système sociotechnique routinier et donner naissance à d'autres alternatives, de nouveaux régimes sociotechniques prometteurs et plus stables (Torre, 2018).

1.1. La notion de proximité

Les fondements théoriques de la notion de proximité sont relativement vagues. Depuis les années 80 et 90, les décideurs politiques locaux s'inspirent du succès de la Silicon Valley³ et la Troisième Italie⁴, pour concevoir et développer des technopoles et d'autres formes de zones d'activités technologiques, de tailles et de fonctionnements différents. L'idée de la localisation proximale des activités similaires sur une même zone géographique est motivée par divers facteurs :

- L'innovation constitue un moteur de dynamisation de l'économie, notamment au niveau local.
- Les entreprises ont besoin de proximités pour pouvoir bénéficier pleinement des échanges et de leurs contributions respectives.
- L'encouragement de l'implantation de zones localisées, notamment dédiées aux activités technologiques, accélère et améliore l'efficacité des processus de développement local.

³ Pôle technologique situé au sud de San Francisco en Californie. Il accueille de nombreuses start-ups et entreprises internationales de technologies. Apple, Facebook et Google font partie des plus connues. C'est également le site d'institutions technologiques centrées autour de l'université de Stanford, à Palo Alto.

⁴ Pôle au centre économique de l'Italie, formé par la Lombardie, le Piémont et la Ligurie entre Italie du Nord et Mezzogiorno qui s'appuyait sur une myriade de PME dynamiques, exportatrices, en réseaux et en concurrence.

Parallèlement, les chercheurs commencent à construire un cadre analytique au phénomène, en observant et en analysant les performances des différentes formes d'agglomérations d'entreprises. Ils ont établi une classification en termes de systèmes localisés d'innovation : systèmes locaux de production, districts industriels, clusters, districts technologiques et milieux innovateurs.

L'idée principale est que, « la localisation des firmes innovantes et éventuellement des laboratoires de recherche privée ou publique constitue un préalable favorable au développement d'une activité d'innovation » (Rallet & Torre, 2007).

Bien que les formes soient disparates et les notions soient confuses, les chercheurs économistes partent tous du même constat et de la même justification. La proximité géographique entre les entités de production et de recherche stimule le travail en réseau, crée des relations de confiance et des synergies et favorise la transmission des connaissances.

L'édifice des économistes s'est enrichi par la suite par les travaux de l'économie géographique, qui analysent les externalités positives de connaissances et de l'innovation ainsi que les économies d'agglomération. Puis encore, les décideurs publics se réfèrent du cadre analytique établi, dans la mise en œuvre des programmes d'aide et de promotion des districts, des systèmes localisés et des pôles de compétitivité, partout dans le monde.

1.2. La gouvernance territoriale au Maroc, réalité et enjeux

Le territoire se définit en tant que construit social, historique, dynamique et complexe. Il se forme au fil du temps par les différentes interventions de ses acteurs, par des réponses individuelles portées à des problèmes communs. C'est un espace d'échange, de concertation, d'apprentissage, de négociation, de production, de partage, de coopération et de conflits. Les capacités de développement d'un tel construit sont conditionnées par les relations, la nature des interactions et des tensions et les proximités de ses acteurs. Ce sont ces derniers éléments qui définissent et influencent la forme de gouvernance territoriale.

La gouvernance territoriale désigne le mode de gestion des différentes interventions publiques sur un niveau territorial déterminé, ainsi que les formes de régulation des tensions qui naissent suite aux actions des pouvoirs locaux. La définition ne se limite pas à la seule question de relations entre les parties prenantes locales, mais implique également la participation des citoyens dans le processus de la décision, par des formes équitables de la représentations politiques. Une bonne gouvernance territoriale, requiert la construction collective de différents mécanismes de concertation, de coordination et de participation à la prise de décision.

L'efficacité de la forme de gouvernance dépend des mécanismes dont l'ensemble des acteurs territoriaux s'engage à mettre en place. Leur conception doit être collective et consensuelle de manière à ce que toutes les parties prenantes y adhèrent pleinement. Selon Cannac & Godet (2001), les mécanismes de la bonne gouvernance territoriale s'articulent autour des principes suivants :

- La transparence de l'information,
- La lisibilité des budgets,
- L'évaluation publique des projets ex ante et ex post,
- La séparation des responsabilités,
- La limitation du cumul des mandats.
- Le rôle des différentes parties prenantes, notamment reconnaissance des prérogatives à l'opposition politique.

Au Maroc, la gouvernance territoriale est à l'épreuve d'enjeux de trois ordres principaux, organisationnel, budgétaire et de ressources humaines (Amrani et al., 2021). Les principaux acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales et les services extérieurs des ministères, ont des structures classiques, hiérarchiques et bureaucratiques, qui réduisent la capacité de la conception et de l'action, coopératives, participatives et concertatives, autour des projets territoriaux.

Ensuite, les ressources financières font défaut aussi à l'efficacité de la forme de gouvernance territoriale au Maroc. Outre l'hétérogénéité des structures financières des forces vives présentes sur un même territoire, l'insuffisance des moyens financiers handicape également la bonne gouvernance territoriale au Maroc. Les systèmes financiers sont de formes différentes. Certaines

institutions jouissent de l'autonomie financière totale, d'autres d'une autonomie sous tutelle ou sous contrôle postérieur et certaines sont totalement dépendants. De plus, les normes des comptabilités ne sont pas les mêmes.

De même, les défaillances de la gouvernance locale sont liées à des insuffisances intrinsèques aux ressources humaines investies dans la mise en place des projets communs. Avant tout, le manque de qualification, de savoir-faire et d'esprit de travail collectif des différents intervenants, élus, administrateurs, décideurs, entrepreneurs ou simples citoyens (alliés au pouvoir ou contre-pouvoir). Puis, les référentiels cognitifs sont généralement trop distants, ce qui alourdit les échanges et les interactions collaboratives entre les acteurs territoriaux.

1.3. La gouvernance de l'arganeraie, le système complexe d'acteurs nombreux et hétérogènes

Un bon nombre de travaux portant sur l'arganeraie et l'écosystème forestier d'arganier met le point sur les difficultés du processus de gouvernance. Malgré les avancées claires et palpables au niveau technique, de procédés, de modernité, organisationnel, de commercialisation et socio-économique, des obstacles persistent encore et empêchent le bon déroulement du processus.

Il est possible que certains acteurs, partant de leur référentiel cognitif ou même institutionnel, n'adhèrent pas convenablement et/ou intégralement aux processus de la définition des projets communs. Naturellement, une faible implication à la conception conduit à engagement "artificiel" motivé par des obligations purement administratives, juridiques ou institutionnelles. Une deuxième justification du mal fonctionnement du système d'acteurs de l'arganeraie, réside dans le niveau de pouvoir décisionnel des représentants des institutions parties prenantes de l'arganeraie. Comme le montre la figure (1), inspirée de l'analyse de Krichi (2017), le système d'acteurs d'arganeraie est composé d'une panoplie d'intervenants souvent hétérogènes, issus d'environnements juridico-institutionnels et de niveaux territoriaux différents.

Atour d'une table de concertation par exemple, les choix ne peuvent être tranchés sur place puisque la décision est encore centrale pour certaines institutions. Encore, lorsque des acteurs ou un groupe d'acteurs sont exclus, même si pour des raisons objectives, ces derniers se retirent et se désengagent voire entrent en opposition, ce qui multiplie les ruptures des dynamiques et affaiblit par la suite, les processus de développement local des territoires des arganeraies.

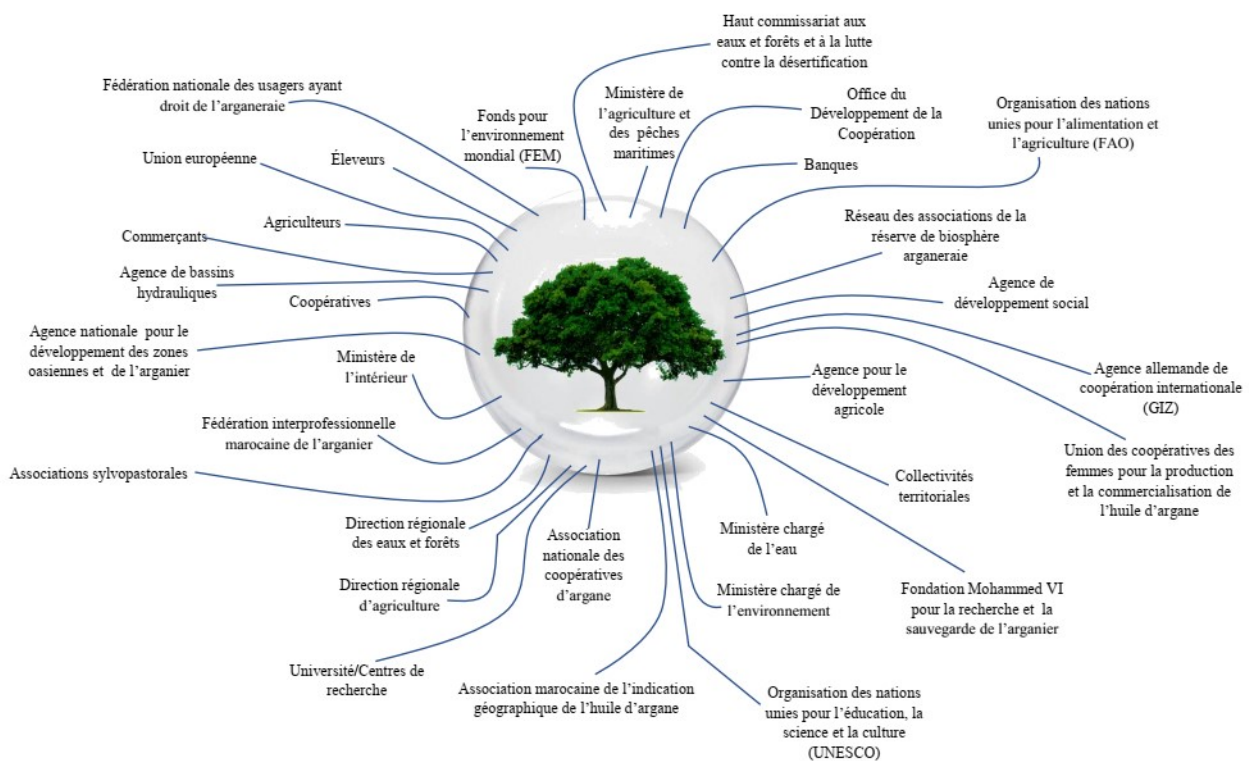


Figure 1 : Le système d'acteurs de l'arganeraie.

Source : élaborée par notre soin

Face à ces disfonctionnements et bien d'autres, les distances, de toutes formes, entre les acteurs méritent d'être analysées et redéfinies tenant compte des spécificités institutionnelles de chaque partie prenante. C'est dans les relations de proximités mobilisées que le territoire se construit continuellement et établit des processus de gouvernance sains, « corrects » et porteurs de l'intérêt à tous les acteurs territoriaux. Encore plus pour le cas de l'arganeraie, étant donné qu'il incarne « un système socio-écologique complexe, dynamique et pluridimensionnel difficile à gérer sans être subdivisé en plusieurs unités harmonieuses et maitrisables dans le temps et dans l'espace » (Krichi, 2017).

Supposément, des processus meilleurs de gouvernance territoriale d'arganeraie, basés sur les proximités meilleures, peuvent remplir les fonctions suivantes (Torre, 2016) :

- Faire adhérer toutes les parties prenantes, de façon engagée, aux concertations, la conception, l'élaboration et à la mise en œuvre des projets des arganeraies.
- Favoriser la coordination entre les acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux, et fluidifier les échanges d'informations et de connaissances entre ces acteurs.

- Fidéliser les acteurs extra-locaux et éviter qu'ils quittent ou abandonnent les projets d'arganeraie.
- Anticiper et mieux gérer les oppositions, les affrontements et toutes autres situations ou interactions conflictuelles, notamment celles menaçant la construction collective du territoire arganeraie.
- Co-décider la destinée de l'arganeraie et construire les chemins de développement de manière concertée et satisfaisante à toutes les parties prenantes.

2. Analyse par proximités des processus de gouvernance de l'arganeraie

Au Maroc, la réalité empirique ne cesse pas de prouver que le processus de conception de nouvelles formes de gouvernance territoriale, meilleures et plus efficaces, est encore inachevé. En plus, il n'y a pas un réel engagement des différents acteurs territoriaux, dans la réduction des distances organisationnelles et cognitives entre eux (SADKI & BOUJIBAR, 2021). Pourtant, les distances trop importantes continuent encore à perturber, voire à freiner la mise en place, collaborative et co-constructive des projets de développement.

L'approche par « proximités » permet de mettre en avant le rôle des relations sociales dans la co-construction du territoire. Le lien des relations de proximité aux processus de développement de l'arganeraie, en relation avec son mode de gouvernance, peut être analysé sous trois angles (Torre, 2018) :

1. Approche de la ressource patrimoniale (L'arganier) : qui s'interroge sur les proximités à mobiliser pour la valorisation, l'exploitation et la commercialisation des ressources locales, pour générer des revenus dont profite le développement du territoire de l'arganeraie, de manière durable et équitable.
2. L'analyse par l'ancrage territorial des unités productives et des autres parties prenantes. La manière dont leurs contributions sont inscrites dans les systèmes de production locaux. C'est aussi, s'interroger sur l'impact des proximités sur l'engagement des producteurs dans le territoire, en liaison en indépendamment des coûts de distances ou des opportunités des proximités existantes en dehors du territoire.

3. L'écosystème arganeraie en tant que système de production et système d'acteurs qui se développent mutuellement, profitant des relations de proximités spatiales, organisationnelles et cognitives entre les acteurs locaux et extra-locaux.

Peu importe l'optique d'appréhension, l'efficacité de la forme de gouvernance de l'arganeraie, dépend des liens de proximités mobilisés les acteurs locaux (Eljaddaoui & El Jaouhari, 2019). Les acteurs sont liés par des jeux de proximités qui conditionnent l'adhésion à des valeurs partagées, l'engagement inconditionnel aux projets communs et la participation active à des réseaux d'acteurs.

2.1. Méthodologie et esquisse de modèle d'analyse

Sont rares les travaux qui traitent la question de gouvernance territoriale au Maroc, en liaison avec les effets de proximités. Non plus pour le cas du territoire de l'arganier, et pareillement pour le cas particulier de la proximité cognitive. De plus, la notion de proximité est difficile à décrire ou à établir un cadre de description détaillé et chiffré de ses différentes manifestations.

Pour autant, l'étude qualitative s'impose. Nous optons donc pour une démarche interprétative pour explorer les éléments d'une réalité et un construit qui change et évolue continuellement et se forme par des processus collectifs d'actions, par des interactions réciproques entre acteurs et par la mise en réseaux de proximité des différents intervenants de l'arganeraie.

Le tableau ci-après résume les éléments de notre design de recherche :

Problématique	Comment les proximités entre acteurs, cognitives, organisationnelles et spatiales interagissent et alimentent des processus de gouvernance, efficace et performante, du territoire de l'arganier.
Approche de recherche	Méthodologie qualitative.
Stratégie de recherche qualitative	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire, • Observation incognito.
Collecte de données	Les principaux résultats présentés par Chamikh et al. (2015), sur la base d'enquêtes menées pendant les années 2013 et 2014, portant sur la catégorisation des perceptions et des représentations sociales des acteurs de l'arganeraie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul.
Propositions de recherche	P1 : La proximité cognitive facilite les interactions collaboratives et les échanges fructueux, au profit du développement de l'arganeraie.
	P2 : Les proximités spatiales et organisationnelles réduisent les distances cognitives entre les acteurs du territoire de l'arganier.

Tableau 1 : Les éléments du design de la recherche

Source : élaboré par notre soin

2.2. Résultats et discussion

2.2. 1 Proximité cognitive, un facteur facilitateur de la bonne gouvernance, à mobiliser

Par proximité cognitive on entend que les acteurs locaux ont en commun les mêmes connaissances, compétences et représentations sociales, que peuvent transmettre les uns aux autres et apprendre les uns des autres. C'est la capacité des acteurs à percevoir et interpréter le territoire de manières semblables, tenant compte du positionnement de chacun.

La base cognitive d'un acteur territorial dépend de ses référentiels initiaux, social, culturel et institutionnel. Toutefois, elle n'est pas statique, elle évolue au fil du temps selon le potentiel d'absorption de nouvelles connaissances, des capacités de perception correcte et engagée et d'adhésion par la suite aux initiatives territoriales des autres acteurs.

Les fondements cognitifs des acteurs territoriaux nécessitent être proches pour la réussite de tout projet territorial. Autrement, la distance cognitive doit être la plus courte possible. Pourtant,

une proximité cognitive trop excessive peut nuire à la conduite de projets communs, particulièrement au niveau des apprentissages (Boschma, 2004). Trois considérations plaident en faveur de cette thèse :

- La connaissance collective se construit par des savoirs et des idées nouvelles, différentes, dissemblables et complémentaires. Ainsi, plus les bases cognitives sont distantes plus le potentiel de créer de nouvelles connaissances ou d'enrichir des anciennes, augmente.
- La proximité cognitive excessive peut mener un enfermement et une certaine résistance quant aux changements de routines, de pratiques et de connaissances.
- Des distances cognitives inexistantes ou trop courtes risquent de réduire l'engagement dans la communication sur des informations, parfois essentielles et nécessaires à l'apprentissage et à l'innovation.

Bien que les acteurs aient besoin de proximité cognitive pour s'entendre, coopérer, communiquer, se comprendre et adhérer aux projets territoriaux, une distance cognitive bien régulée est requise pour impulser la nouveauté et la communication efficace et opportune.

Une coordination cognitive entre les acteurs territoriaux facilite l'action collective, notamment la transmission des expériences et le partage réciproque des représentations sociales. Elle permet aux acteurs d'avoir une même perception et une même image des situations auxquelles doivent intervenir ensemble et en être plus proches (Talbot, 2009).

Dans ce cadre d'analyse, le premier souci de ce papier est de pouvoir délimiter la base cognitive de l'écosystème d'arganeraie. Pour ce faire, on se réfère aux principaux résultats présentés par Chamikh et al. (2015), sur la base d'enquêtes menées pendant les années 2013 et 2014. L'étude a permis une catégorisation des perceptions et des représentations sociales des acteurs de l'arganeraie de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul. L'arganeraie est perçue à la fois, comme :

- Des produits à collecter pour usage principalement domestique et non marchand : la forêt d'arganier est perçue comme une ressource naturelle offrant des fruits, du bois, sable, feuillage et autres.
- Des ressources génératrices de revenus : l'arganeraie est perçue comme espace d'activités marchandes traditionnelles (élevage, extraction d'huile d'argan et autres) ou

nécessiteuses de l'investissement, de nouvelles formes organisationnelles, de nouveaux procédés de production et de nouveaux marchés (Coopératives, investisseurs agricoles, industrie agro-alimentaire et autres).

- Une propriété privée des familles usagères. Le lien entre les usagers locaux et l'arganeraie s'est construit au fil du temps, par l'exercice des usages, donnant droits intergénérationnels de propriété sur le foncier et l'exploitation des ressources du milieu.
- L'arganeraie l'objet juridique qui nécessite des règles d'organisation et de réglementation des pratiques et des activités, qui a pour objectif principal, la sauvegarde des ressources et la pérennisation de l'écosystème.
- Une assiette foncière pour les projets de lotissement et des infrastructures de proximité notamment socio-économiques et les projets d'investissements, créateurs de l'emploi et générateurs de revenus aux populations de l'arganeraie.
- Un milieu et des ressources à préserver. Patrimoine commun et forêt endémique qui ne cessent pas de se dégrader à force des activités et de l'exploitation, notamment marchande des usagers.

En somme, quatre déterminants de la base cognitive de l'arganeraie, sont facilement repérables (Figure 2) : l'arganier vecteur de développement local, l'arganeraie comme ressource patrimoniale à préserver et finalement l'arganeraie comme cadre juridico-institutionnelle avec l'enjeu de l'adapter aux dynamiques territoriale et organisationnelle, afin d'allier les deux logiques, marchande et de pérennisation.



Figure 2 : Les éléments de la base cognitive de l'écosystème arganeraie.

Source : élaborée par notre soin

Ce sont trois référentiels cognitifs capitaux, autour desquels oscillent toutes les représentations des parties prenantes de l'écosystème. Bien que ces trois logiques de perceptions et d'actions, économique, patrimoniale et de réglementation, soient complémentaires, elles suscitent des tensions et des interactions conflictuelles, dont l'ampleur et l'impact dépendent des distances existantes entre les différents acteurs. Ceci dit, des proximités au plurielles sont requises pour limiter le risque des conflits « cognitifs », et fluidifier ainsi les échanges et les actions collectives. Le comportement des acteurs territoriaux, leurs attitudes et leurs niveaux d'engagement sont déterminés par la distance cognitive séparant leurs représentations sociales. En réalité, des comportements des différents groupes d'acteurs de l'arganeraie, résulte un processus collectif destructeur à la fois, des ressources et des relations sociales et générateur de l'incompréhension et des conflits (Chamikh et al., 2015).

Une des explications de la déficience de certains projets et programmes dans l'arganeraie, et cette contradiction entre la mise en avant des savoirs des populations locales dans les discours, et leur quasi-absence dans les projets concrets. C'est pourquoi, un raccourcissement de distances cognitives est à travailler, en creusant dans le domaine des représentations des acteurs locaux et des acteurs extérieurs de l'arganeraie (Michon et al., 2017).

Raccourcir la distance entre les trois fondements cognitifs des parties prenantes de l'arganeraie, développe des capacités d'innovation territoriale (Crevoisier, 2004). C'est la capacité de l'écosystème arganier d'allier à la fois, la logique économique marchande, très consommatrice de ressources, et les enjeux de patrimonialité et de durabilité. De surcroît, la préservation de l'arganier est devenue impératif face à la rareté croissante de la matière première qui menace la compétitivité des produits arganiers, au vu de la hausse des coûts d'approvisionnement (BENBIHI & LAHFIDI, 2021).

Les proximités spatiales et organisationnelles peuvent réduire les distances cognitives, stimuler les interactions collectives de connaissances et de perceptions et renforcer ainsi la résilience et la durabilité de l'arganeraie. La proximité spatiale et la concentration des acteurs sur un même espace permet de faciliter les transactions, ainsi que l'échange fructueux des expériences et des connaissances. La formation d'un capital commun de connaissance et de pratiques autour des systèmes arganeraies sociotechnique et socio-écologique, constitue ce qu'appelle A. Marshall « atmosphère industrielle ». Cet état est conditionné par les savoir-faire et les compétences des producteurs locaux, mais aussi la proximité spatiale et leurs concentrations sur un espace réduit.

2.2. 2 Proximités spatiale et organisationnelle pour réduire les distances cognitives

Ce sont les milieux proximaux socioéconomiques, industriels et scientifiques qui font émerger des activités nouvelles et suscitent de l'innovation (Tanguy & Uzunidis, 2016). Les interactions réciproques entre différents acteurs n'interviennent à la création des dynamiques territoriales que si certaines conditions sont réunies.

D'abord, l'existence de proximités spatiale et organisationnelle entre les différents intervenants. C'est-à-dire, une existence proximale effective, particulièrement au niveau de la prise de décision, dans la mesure où le centre de prise de décision est localisé (dans le cadre de la décentralisation ou une forme de déconcentration plus avancée) pour tous les acteurs, y compris les extra-locaux. Ensuite, la disponibilité de ressources nécessaires à la production à proximité des systèmes de production. Et enfin, l'existence de référentiels cognitifs proches des intervenants locaux et externes au niveau de savoir-faire, règles, processus de prise de décision et des valeurs.

Comme explicité précédemment, le système d'acteurs de l'arganeraie est hétérogène et difficile à saisir sans le dissocier en groupes d'acteurs partageant un ou des communs. Au niveau distancié et de l'étendu territorial, on peut procéder à la catégorisation de la figure (3) : acteurs locaux, acteurs régionaux, acteurs nationaux et acteurs internationaux. Loin d'être trop simpliste, cette hiérarchisation selon les distances spatiales incarne également des proximités organisationnelles et institutionnelles.

Généralement les intervenants internationaux sont des bailleurs de fonds dans le cadre de projets et programmes de financement, ce qui implique un droit de contrôle et d'évaluation sur les projets qu'ils financent. Ensuite, les institutions nationales cherchent l'organisation et la réglementation des activités dans deux sens, la préservation des ressources naturelles dégradables et la sauvegarde des intérêts des ayants droit. De plus, les acteurs régionaux visent stimuler des processus de développement socio-économique durable, autour de l'arganeraie.

Enfin, outre les collectivités territoriales infrarégionales (préfectures, provinces et communes), les acteurs locaux sont principalement des usagers domestiques proximaux aux forêts d'arganiers, comme des individus ou groupés dans un cadre d'actions collectives (Coopératives, associations).



Figure 3 : La catégorisation spatiale des acteurs de l'arganeraie

Source : élaborée par notre soin

Dans un autre registre, la proximité spatiale entre les différentes parties prenantes crée un « effet d'agglomération » bénéfique, qui réduit les coûts de distance notamment de transport, les coûts de transaction et qui permet aux producteurs, usagers et exploitants de mettre en commun leurs équipements, leurs structures et compétences ainsi que les infrastructures publiques.

Aussi, la proximité et les relations de proximités interpersonnelles multiplient les opportunités d'échange informel d'idées et de bonnes pratiques. Ce qui permet d'augmenter la productivité générale du système de production et d'entraîner des effets d'attractivité de nouvelles initiatives et de projets d'investissement ou de promotion et de soutien, provenant d'en dehors du territoire de l'arganeraie.

Conclusion et perspectives :

L'analyse par « proximité », pour l'étude des modes de gouvernance territoriale, permet de fournir des éléments de compréhension des mécanismes de développement local et d'élaborer des éléments de conception et d'intervention dans les dynamiques de gouvernance, dans leur dimension concertative ou conflictuelle.

Il s'agit d'une nouvelle approche méthodologique. Saisir les interactions des acteurs locaux, sous l'angle des proximités/distances. Ce qui permet de combiner, et d'intégrer dans l'analyse, les trois dimensions de la notion, géographique, organisationnelle et cognitive. L'apport, à ce niveau, réside également dans l'appréhension des influences réciproques. C'est ainsi que, par exemple, les distances qui séparent les différents acteurs forment aussi des représentations, des jugements et nourrissent les bases cognitives des acteurs (Talbot, 2009). De même, l'espace est lui-même une représentation cognitive qui diffère d'un acteur à un autre et inversement, le territoire comme construit, constitue un référent cognitif aux acteurs. C'est aussi le cas des distances organisationnelles, qui dépendent fortement des échelles territoriales et spatiales des parties prenantes.

Cependant, des proximités excessives peuvent avoir des effets nuisibles sur le processus de gouvernance de l'arganeraie. De ce fait, soit que c'est l'écosystème arganier qui doit évoluer et s'adapter aux changements de distances organisationnelles et cognitives, soit que ce sont les

acteurs qui doivent revoir, réduire, augmenter ou ajuster les proximités pour s'adapter le mieux aux dynamiques de l'arganeraie.

La contribution des proximités à l'efficacité des processus de gouvernance territoriale et de développement local de l'arganeraie est facile à démontrer. Ces derniers dépendent fortement des mécanismes concertatifs ou conflictuels, de coopération ou de concurrence et d'adhésion ou d'abandon, mobilisés par les proximités. En effet, la capacité de créer et de maintenir des proximités conditionne le degré de fédération des acteurs autour de projets territoriaux. Sans nier le rôle de distances, bien ajustées, voire même d'oppositions, à susciter les débats, à revoir les plans et les actions de développement, à favoriser les comportements innovateurs et à faire émerger de nouvelles trajectoires de développement, meilleures et pérennes.

Bien que les données qui ont servi la présente recherche sont insuffisantes pour pouvoir entourer tous les aspects de la problématique et l'ensemble du territoire de l'arganier, son apport, surtout théorique et empirique, est considérable. Les résultats ont permis de développer une piste prometteuse de recherche, tant au niveau théorique qu'appliqué, notamment des politiques publiques. La question de l'impact des proximités, principalement cognitive, sur l'efficacité et la performance des formes organisationnelles du territoire, ainsi que le contre effet qu'elles peuvent développer si elles sont trop excessives, mérite une réflexion plus profonde.

Bibliographie :

AMRANI, N., SADIK, M., & HEMMI, M. (2021). Gouvernance des collectivités territoriales au Maroc : une approche prospective à la lumière des expériences internationales. *Alternatives Managériales Economiques*, 3(1), pp. 144-165.

BOSCHMA, R. (2004). Proximité et innovation, *Économie rurale*. N°280, Proximité et TERRITOIRES, pp. 8-24.

CANNAC, Y., & GODET, M. (2001). La bonne gouvernance : l'expérience des entreprises, son utilité pour la sphère publique, *Futuribles*, 265, pp. 41-50.

CHAMIKH, A., EL MAHDAD, EH., & AIT HAMZA, M. (2015). LES REPRESENTATIONS sociales et leurs répercussions sur la gestion forestière de l'Arganeraie, cas du massif forestier d'arganiers d'Admine, Sud Ouest du Maroc. *GéoDév.ma*, Volume (3), pp. 1-14.

CREVOISIER, O. (2004). The Innovative Milieus Approach: Toward a Territorialized Understanding of the Economy? *Economic Geography*, 80(4), pp. 367–379. JSTOR.

ELJADDAOUI, A., & EL JAOUHARI, S. (2019). Rôle de l'action collective participative dans la favorisation du développement territorial : Quel apport de l'approche de proximité dans ce processus ? *Alternatives Managériales Economiques*, 1(1), pp. 38-53.

KRICHI, H. (2017). *Gouvernance locale et résilience : Cas de l'arganeraie au Maroc*.

MICHON, G., GENIN, D., ROMAGNY, B., ALIFRIQUI, M. & Auclair, L. (2017). Autour de l'arganier : jusqu'où peut-on « faire son marché » dans les savoirs locaux ? *Autrepart*, 81, pp. 75-90.

RALLET, A., & TORRE, A. (2007). *Quelles proximités pour innover ?* L'Harmattan, Paris, Collection « Géographies en liberté ».

SADKI, T., & BOUJIBAR, A. (2021). Apport du management des risques à la gouvernance territoriale, à la lumière de la théorie des parties prenantes: Cas des communes de la région Fès-Meknès. *Alternatives Managériales Economiques*, 3(3), pp. 402–420.

TALBOT, D. (2009). L'approche par la proximité : quelques hypothèses et éléments de définitions, *Communication à la XVIIIème conférence de l'AIMS*, At : Grenoble.

TANGUY, C., & UZUNIDIS, D. (2016). Milieu innovateur et entrepreneuriat innovant : la force des proximités et des réseaux. *Technologie et innovation, ISTE OpenScience*, 16 (1), pp.91-106.

TORRE, A. (2016). La proximité territoriale au cœur des dynamiques de développement des territoires, in Glon E., Pecqueur B. (eds.), *Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales*, Presses Universitaires de Rennes.

TORRE, A. (2018). Développement territorial et relations de proximité, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Volume (5-6), pp. 1043-1075.